Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260506-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2026 (DSIL) - REAMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ANSE DU STOLE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 30
Pouvoirs	: 03
Absent	: 00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260506-DE

n°06

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2026 (DSIL) - REAMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ANSE DU STOLE

Rapporteur : Ronan LOAS

Depuis quelques années, la commune de Ploemeur s'est engagée dans le programme Territoire Engagé dans la Transition Écologique (TETE), intégrant des objectifs en termes de développement durable dans de nombreux domaines, tels que les mobilités durables, l'adaptation au changement climatique et la restauration de la nature en ville.
Dans cette dynamique de valorisation de son littoral et de transition écologique, la commune souhaite réaménager un axe côtier majeur de son territoire : la rue de l'Anse du Stole.

C'est à ce titre que la ville de Ploemeur, afin de poursuivre ses efforts de transition écologique et de contribuer à développer ses infrastructures en faveur de la mobilité, souhaite solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutient à l'Investissement Local (DSIL).

Ainsi, la demande de subvention au titre de la DSIL 2026 porte sur les éléments suivants :

- La création d'une voie vélo en site propre (avec l'aménagement du tronçon de la Littoral V45 traversant le secteur) ;
- La sécurisation des mobilités douces ;
- L'amélioration de l'accessibilité, de la lisibilité des parcours et du confort d'usage pour tous ;
- L'accessibilité et la continuité du réseau de transports en commun ;
- La désimperméabilisation des surfaces et leur revégétalisation ;
- L'intégration de dispositifs favorisant l'infiltration des eaux pluviales ;
- L'organisation et la régulation du stationnement.

Le montant des travaux est estimé à 1 970 000 € HT.
La subvention attendue est de 394 000 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES PREVISIONNELLES	
Nature des dépenses	**Montant HT**
Foncier	0 €
Maîtrise d'œuvre	95 000 €
Etudes	0 €
Travaux	1 875 000 €
Aléa	0 €
MONTANT TOTAL (H.T.)	**1 970 000 €**

RECETTES PREVISIONNELLES		
Source de financement	**Montant**	**Taux sur montant H.T.**
AIDES PUBLIQUES DE L'ÉTAT		
DSIL	394 000€	20 %
Fonds vert	70 500€	3,58%
AUTRES AIDES PUBLIQUES		
Subvention cyclable - Lorient Agglomération	215 460€	10,94%
PART DE LA COLLECTIVITE		
Fonds propres	1 290 040€	65,48%
TOTAL (H.T.)	**1 970 000 €**	**100%**

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260506-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Ressources et moyens généraux » en date du 7 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

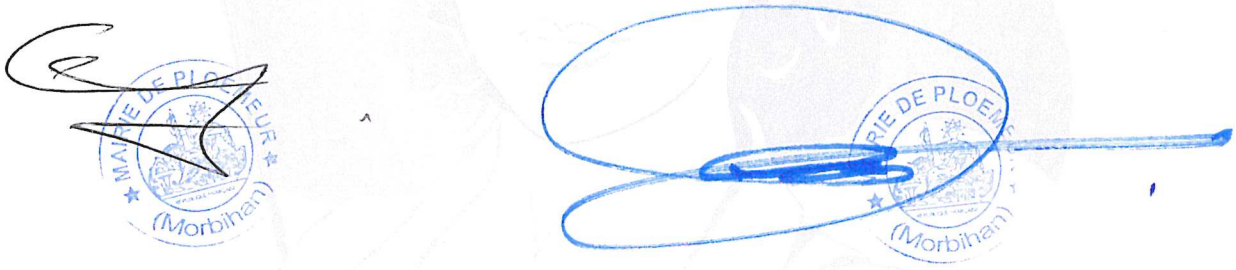
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus.
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2026.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de ce dossier.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 4 ABSTENTIONS (Jack MAIGNAN, Corinne GOADEC, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET)

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355